## CLERC Georges (1904-1990). Héros de Lạng-Sơn.

Georges Clerc est né le 29 septembre 1904 à Saillagouse dans les Pyrénées-Orientales, près de la principauté d'Andorre.
Il intègre l'École annexe de médecine navale de Toulon puis est admis à l'École principale du service de santé de la Marine et des colonies de Bordeaux, promotion 1926, matricule 808. Il soutient sa thèse le 17 décembre 1930 à Bordeaux puis est admis à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales du Pharo à Marseille en 1930.
Il est affecté en 1931 au Tonkin puis en 1932 en Chine. Après un court séjour en France, il est affecté au Levant.
En 1939, il participe à la bataille de France et il est fait prisonnier à Troyes en 1940. Il s'évade et rejoint Perpignan à pied.
Promu médecin-commandant en 1941, il est affecté en Indochine et lors de son passage à Singapour, il essaie de rejoindre la France libre sans succès.
Il est donc médecin-chef de la place et de l'hôpital de Lạng Sơn au Tonkin. Il est à ce poste lors de l'attaque japonaise du 9 mars 1945. Après la capitulation de la ville, les japonais décapitent 600 personnes et le docteur Georges Clerc réussit à sauver les 140 blessés dont il s'occupe avec le médecin-capitaine Eugène Bagarry (promotion 1930, matricule 312 de Santé navale) et le médecin-lieutenant Louis Béréni (promotion 1931, matricule 420 de Santé navale).
Il organise le suivi des blessés et assure les soins nécessaires au soutien de la population indigène de la place de Lạng-Sơn. Prisonnier, il rejoint la citadelle de Hanoï, puis « les camps de la mort japonais », dont « le camp de la mort lente » d'Hoa Binh. Il est libéré en septembre 1945.
Cité à l'ordre de l'armée, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur avec attribution la croix de guerre 39-45 avec palme. En 1946, il est au repos en France.
En 1947, il est affecté comme médecin-chef de l'hôpital de Bangui en Oubangui-Chari. En 1951, il est nommé expert auprès de la Commission du Pacifique Sud à Nouméa puis en 1953, il devient directeur de la santé publique du Niger en AOF.
Puis les affectations outre-mer se succèdent, le Maroc en 1956, Madagascar en 1957 et la Côte d'Ivoire en 1961 comme directeur du service de santé des forces terrestres de la 4e zone d'outre-mer (4e ZOM).
Il est admis en 2e section avec le grade de médecin-général de 2e classe le 29 septembre 1963 après 37 années de service. Il reste attaché à ses camarades de Lạng-Sơn réunis en Amicale dont il devient président puis président d'honneur.
Il décède à Fréjus (Var) le 10 juin 1990.

---

**La promotion 2003 de l'École du service de santé des armées de Bordeaux (Gironde) porte son nom.**
**Les Anciens de Lạng-Sơn ont apposé une plaque de reconnaissance à son nom.**

**Extraits publiés dans *l'Ancre d'Or-Bazeilles*, n°345**

C'est à Langson, verrou de la porte de Chine, que le courage des Français et la cruauté des Japonais atteignent des sommets. L'état-major nippon tend un traquenard en invitant à dîner les autorités civiles et militaires le 9 mars à 18h30. Le général Lemonnier – qui commande la 3e brigade de la division du Tonkin et dispose à Langson d'un peu plus de 1 200 hommes -, décline l'invitation. Mais, pour éviter tout incident diplomatique, il autorise le résident général Auphelle, le colonel Robert commandant la garnison et ses adjoints, le lieutenant-colonel Amiguet et le chef de bataillon Leroy, à s'y rendre. Au cours du repas – il est 20h00 -, le commandant d'armes japonais annonce au colonel Robert que la garnison française sera attaquée à 21h00 et lui demande de donner l'ordre de non-résistance ; le colonel refuse ; les invités sont faits prisonniers. Amiguet et Leroy sont abattus. Au même moment, 8 à 10 000 soldats japonais attaquent les positions de la citadelle et des forts Galliéni, Négrier et Brière de l'Isle. La résistance acharnée qui leur est opposée, à un contre dix, permet aux troupes françaises de tenir toute la nuit et une bonne partie du lendemain, voire au-delà. Exaspérés par les lourdes pertes subies (huit cents morts), les Japonais tentent d'extorquer au général Lemonnier, fait prisonnier le 10 mars dans la soirée, un ordre de reddition.
Devant son refus, il est conduit, avec le résident Auphelle, à proximité de Langson, dans les grottes de Ky Lua où ils seront décapités. Le colonel Robert subira le même sort un peu plus tard. A l'issue des combats, les Japonais exécuteront sauvagement les prisonniers, à l'exception d'une centaine de grands blessés jalousement protégés par le médecin commandant Clerc.

Voici le récit par un témoin de l'exécution du général Lemonnier et du Résident Auphelle tirée du même dossier de la revue *Ancre d'or-Bazeilles* :

Avec quelques prisonniers, dont le général Lemonnier et le résident général Auphelle, nous avons été amenés à Ky-Lua, près d'un rocher en forme de menhir au pied duquel une fosse était creusée. Un caporal-chef de la Légion, couvert de pansements, était là.
L'officier japonais qui commandait le fit mettre à genoux au bord de la fosse et demanda au général de signer l'acte de reddition générale. A son refus, le sabre s'abattit sur la nuque du caporal-chef et le corps décapité (fut) poussé dans la fosse. Ce fut ensuite le tour du résident général (vêtu d'un costume gris-pied de poule), la même question étant posée au général. Au nouveau refus de celui-ci, le sabre s'abattit et le corps décapité (fut) poussé dans la fosse. Le général fut alors agenouillé près de la fosse et, à son refus réitéré, décapité dans les mêmes conditions.
Je recommençai à respirer lorsque je vis jeter les premières pelletées de terre sur les corps.

**Sur Wikipedia**

La seconde attaque japonaise sur Lạng Sơn a lieu lors du coup de force du 9 mars 1945. Traqué de toutes parts par les Alliés dans l'ensemble du Pacifique, le Japon décide d'investir toute la péninsule indochinoise et, pour réaliser ce projet, d'anéantir les forces françaises. L'état-major japonais invite les autorités civiles et militaires de Lạng Sơn - comme partout ailleurs en Indochine - à un dîner à 18 heures. À la fin du repas, les convives sont faits prisonniers. Deux d'entre eux sont abattus : le lieutenant-colonel Amiguet et le chef de bataillon Leroy. Entre-temps, dix mille soldats japonais montent à l'assaut de la citadelle et du fort Brière-de-l'Isle. La résistance se poursuit toute la nuit. Parce qu'ils refusent de se rendre, le général Lemonnier et le résident Auphelle sont décapités. Le colonel Robert subit le même sort deux jours plus tard. À l'issue des combats, les civils et les survivants de deux sections du 19e RMIC (régiment mixte d'infanterie coloniale, créé en mai 1933) sont sauvagement massacrés (escrime à la baïonnette sur les vivants).
À la citadelle de Lạng Sơn, la résistance « jusqu'à la dernière cartouche » a duré une vingtaine d'heures et a coûté, du côté français, 120 tués et 140 blessés graves hospitalisés et de nombreux autres blessés. Les 11, 12 et 13 mars, 460 rescapés et blessés — qui peuvent tenir debout — sont amenés au bord d'une tranchée ou au bord de la rivière Ky Cong et décapités au sabre ou à la hache, mitraillés, embrochés à la baïonnette et achevés à coups de pioche. Au total, entre le 9 et le 13 mars 1945, 1 128 soldats français et indochinois sont morts dans l'affaire de Lạng Sơn.